

SICAV BNA**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2012****AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS
AU 30 JUIN 2012**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 6 avril 2012 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV BNA, comprenant le bilan au 30 juin 2012, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la SICAV BNA au 30 juin 2012, ainsi que des résultats de ses opérations et des variations de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV BNA des normes prudentielles prévues par l'article 2 et l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du dit code. Nous n'avons pas relevé de dérogations à ces textes.

Le commissaire aux comptes :
P/ Générale d'Expertise & de Management
Abderrazak GABSI, Managing Partner

Tunis, le 27 juillet 2012

BILAN					
(Montants exprimés en dinars)		Notes	30 juin 2012	30 juin 2011	31 décembre 2011
ACTIF	Portefeuille-titres :	3.1	2 203 154	2 078 147	2 124 271
	- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		2 203 154	1 955 863	1 994 556
	- Titres OPCVM		-	122 284	129 715
	Placements monétaires et disponibilités :		445 846	514 774	525 729
	- Placements à terme	3.2	8 043	513 167	525 091
	- Disponibilités		437 803	1 607	638
	Débiteurs divers		62 368	7 572	-
	TOTAL ACTIF		2 711 368	2 600 493	2 650 000
PASSIF	Opérateurs créditeurs	3.3	10 232	8 683	9 097
	Autres créditeurs divers	3.4	15 345	8 145	10 389
	Total passif		25 577	16 828	19 486
ACTIF NET	Capital		2 700 255	2 578 226	2 606 704
	Capital en nominal :	3.5	2 785 600	3 056 800	2 875 400
	- Capital début de période		2 875 400	3 403 100	3 403 100
	- Emission en nominal		746 700	1 643 300	2 767 000
	- Rachat en nominal		-836 500	-1 989 600	-3 294 700
	Sommes non distribuables :	3.6	-85 345	-478 574	-268 696
	- Des exercices antérieurs		-268 696	-110 926	-110 926
	- De l'exercice en cours		183 351	-367 648	-157 770
	Sommes distribuables :		-14 464	5 439	23 810
	- Sommes distribuables de l'exercice en cours	3.7	-14 465	5 425	23 797
	- Report à nouveau		1	14	13
	Actif net		2 685 791	2 583 665	2 630 514
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 711 368	2 600 493	2 650 000

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE RÉSULTAT		Période du	Période du	Période du	Période du	Exercice
(Montants exprimés en dinars)	Notes	01/04 au	01/01 au	01/04 au	01/01 au	clos le
		30/06/2012	30/06/2012	30/06/2011	30/06/2011	31
						décembre
						2011
Revenus du portefeuille-titres :	4.1	23 243	23 243	36 082	36 082	91 848
- Dividendes des actions		15 915	15 915	36 082	36 082	90 479
- Revenus des titres OPCVM		7 328	7 328	-	-	1 369
Revenus des placements à terme	4.2	1 858	4 587	4 922	10 227	16 727
Total des revenus des placements		25 101	27 830	41 004	46 309	108 575
Charges de gestion des placements	4.3	-10 232	-19 608	-8 734	-17 876	-35 900
Revenus nets des placements		14 869	8 222	32 270	28 433	72 675
Autres charges d'exploitation	4.4	-11 816	-23 545	-11 788	-23 401	-47 193
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		3 053	-15 323	20 482	5 032	25 482
Régularisation du résultat d'exploitation		1 860	858	-1 427	393	-1 685
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE		4 913	-14 465	19 055	5 425	23 797
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-1 860	-858	1 427	-393	1 685
Variation des plus (ou moins) value potentielles sur titres		129 945	285 424	1 957	-360 568	2 347
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		-12 969	-92 165	11 121	27 880	-152 496
Frais de négociation		-2 469	-4 856	-1 161	-1 557	-9 556
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLES		114 507	188 403	11 917	-334 245	-159 705
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE	4.5	117 560	173 080	32 399	-329 213	-134 223

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET		Période du	Période	Période du	Période	Exercice clos le 31 décembre 2011
		01/04	du 01/01	01/04	du 01/01	
(Montants exprimés en dinars)		au 30/06/2012	au 30/06/2012	au 30/06/2011	au 30/06/2011	
VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	Résultat d'exploitation	3 053	-15 323	20 482	5 032	25 482
	Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	129 945	285 424	1 957	-360 568	2 347
	Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres	-12 969	-92 165	11 121	27 880	-152 496
	Frais de négociation	-2 469	-4 856	-1 161	-1 557	-9 556
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	-23 808	-23 808	-25 693	-25 693	-25 693
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<i>Souscriptions :</i>					
	- Capital	199 900	746 700	828 500	1 643 300	2 767 000
	- Régularisation des sommes non distribuables	287	-47 419	-145 295	-275 194	-427 815
	- Régularisation des sommes distribuables	-6 451	-3 996	-10 779	-8 664	5 663
	<i>Rachats :</i>					
	- Capital	-415 800	-836 500	-1 087 000	-1 989 600	-3 294 700
	- Régularisation des sommes non distribuables	5 710	42 367	186 363	241 790	429 750
	- Régularisation des sommes distribuables	7 267	4 854	13 655	9 054	-7 352
	VARIATION DE L'ACTIF NET	-115 335	55 278	-207 850	-734 220	-687 371
ACTIF NET	En début de période	2 801 127	2 630 514	2 791 515	3 317 885	3 317 885
	En fin de période	2 685 792	2 685 792	2 583 665	2 583 665	2 630 514
NOMBRE D'ACTIONS	En début de période	30 015	28 754	33 153	34 031	34 031
	En fin de période	27 856	27 856	30 568	30 568	28 754
VALEUR LIQUIDATIVE	En début de période	93,324	91,483	84,200	97,495	97,495
	En fin de période	96,416	96,416	84,521	84,521	91,483
	TAUX DE RENDEMENT	4,20%	6,30%	1,28%	-12,53%	-5,39%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS RELATIFS AU 2^{ème} TRIMESTRE 2012

NOTE N°1 : PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances le 2 août 1993 et a été créée officiellement le 4 novembre 1993.

La SICAV BNA a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts...) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La BNA CAPITAUX, intermédiaire en bourse, assure la gestion du portefeuille de la SICAV BNA ; la Banque Nationale Agricole (BNA) est le dépositaire de ses actifs.

Le siège de la SICAV BNA est à la rue Hédi Nouira 1001 - Tunis.

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES,

BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers trimestriels de la SICAV BNA, arrêtés au 30 juin 2012, sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NCT 16, Présentation des états financiers des OPCVM et NCT 17, Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM.

Les états financiers comportent :

- le bilan,
- l'état de résultat,
- l'état de variation de l'actif net, et
- les notes aux états financiers.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à leur juste valeur pour les titres non admis à la cote. La valeur du marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative. La différence par rapport à la valeur comptable antérieure constituée, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuée et aussi comme composante du résultat net de la période.

3- Evaluation des placements monétaires

Ces titres sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

4- Cession des placements

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuées et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE N°3 : NOTES SUR LE BILAN

NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Valeur au 30/06/2012	Plus ou moins-values potentielles	% de l'actif net	% du capital de l'émetteur
Actions cotées :		2 176 989	2 203 099	26 110	82,028	-
- ARTES	16 000	213 999	196 368	-17 631	7,311	0,063
- ATL	8 000	40 233	40 032	-201	1,491	0,047
- BNA	17 000	214 136	195 517	-18 619	7,280	0,053
- BT	8 700	99 422	100 929	1 507	3,758	0,008
- BTE (ADP)	4 000	106 952	116 240	9 288	4,328	0,089
- CARTAGECEMENT	50 000	191 630	180 800	-10 830	6,732	0,034
- CIMBIZ	10 000	115 000	82 390	-32 610	3,068	0,023
- ESSOUKNA	3 603	23 443	41 532	18 088	1,546	0,120
- GIF	2 000	12 000	16 312	4 312	0,607	0,030
- ENNAKL	20 000	224 713	231 480	6 767	8,619	0,067
- POULINA	25 000	219 187	189 725	-29 462	7,064	0,014
- SFBT	15 000	184 486	261 705	77 219	9,744	0,023
- SIMPAR	1 430	79 479	106 868	27 389	3,979	0,179
- SOMOCER	11 000	42 600	28 787	-13 813	1,072	0,041
- SOPAT	12 500	57 150	51 100	-6 050	1,903	0,106
- SOTUVER	10 000	94 461	125 610	31 149	4,677	0,075
- TELNET HOLDING	20 000	189 085	173 000	-16 085	6,441	0,181
- STVS2	500	5 575	6 000	425	0,223	0,004
- TUNISRE	6 000	63 438	58 704	-4 734	2,186	0,040

Droits :		248	55	-193	0,002	-
- ABDA381/27	2	1	4	3	-	-
- SITSDS	5 000	200	50	-150	0,002	0,050
- TJDSO	4 500	45	-	-45	-	0,028
- TRDA1/15	3	2	1	-1	-	-
Total en Dinars		2 177 237	2 203 154	25 917	82,030	-

NOTE N°3.2 : PLACEMENTS À TERME

	Nombre	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 30/06/2012	% de l'actif net
Compte placement BNA / bons de caisse	8	8 000	43	8 043	0,30
Total en Dinars		8 000	43	8 043	0,30

NOTE N°3.3 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	30 juin 2012	30 juin 2011	31 décembre 2011
Gestionnaire (BNA Capitaux)	9 939	8 441	8 799
Dépositaire (BNA)	293	242	298
Total en Dinars	10 232	8 683	9 097

NOTE N°3.4 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	30 juin 2012	30 juin 2011	31 décembre 2011
Commissaire aux comptes	4 456	4 443	8 960
Conseil du Marché Financier (CMF)	223	203	215
Rachat en bourse	-	-	-
Autres (personnel...)	10 666	3 499	1 214
Total en Dinars	15 345	8 145	10 389

NOTE N°3.5 : CAPITAL

	30 juin 2012	30 juin 2011	31 décembre 2011
Capital début de période :			
- Montant	2 875 400	3 403 100	3 403 100
- Nombre de titres	28 754	34 031	34 031
- Nombre d'actionnaires	150	162	162
Souscriptions réalisées :			
- Montant	746 700	1 643 300	2 767 000
- Nombre de titres	7 467	16 433	27 670
Rachats effectués :			
- Montant	-836 500	-1 989 600	-3 294 700
- Nombre de titres	8 365	19 896	32 947
Capital fin de période :			
- Montant	2 785 600	3 056 800	2 875 400
- Nombre de titres	27 856	30 568	28 754
- Nombre d'actionnaires	147	155	150

NOTE N°3.6 : SOMMES NON DISTRIBUABLES

	30 juin 2012	30 juin 2011	31 décembre 2011
Sommes non distribuables des exercices antérieurs :	-268 696	-110 926	-110 926
- Résultat non distribuable exercice clos	-110 926	-347 591	-347 591
- Emission en primes d'émission de la période antérieure	-427 815	103 753	103 753
- Rachat en primes d'émission de la période antérieure	429 750	-366 907	-366 907
- Résultat non distribuable de la période antérieure	-159 705	499 819	499 819
Sommes non distribuables de la période en cours :	183 351	-367 648	-157 770
- Résultat non distribuable de la période en cours	188 403	-334 244	-159 705
- Emission en primes d'émission de la période en cours	-47 419	-275 194	-427 815
- Rachat en primes d'émission de la période en cours	42 367	241 790	429 750
Total en Dinars	-85 345	-478 574	-268 696

NOTE N°3.7 : SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE

	30 juin 2012	30 juin 2011	31 décembre 2011
Résultat d'exploitation	-15 323	5 032	25 482
Régularisation lors des souscriptions et des rachats d'actions	858	393	-1 685
Total en Dinars	-14 465	5 425	23 797

NOTE N°4 : NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES**

	Période du 01/04 au 30/06/2012	Période du 01/04 au 30/06/2011	Exercice clos le 31 décembre 2011
Dividendes des actions	15 915	36 082	90 479
Revenus des titres OPCVM	7 328	-	1 369
Total en Dinars	23 243	36 082	91 848

NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS À TERME

	Période du 01/04 au 30/06/2012	Période du 01/04 au 30/06/2011	Exercice clos le 31 décembre 2011
Revenus du compte placement BNA	1 858	4 922	16 727
Total en Dinars	1 858	4 922	16 727

NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Période du 01/04 au 30/06/2012	Période du 01/04 au 30/06/2011	Exercice clos le 31 décembre 2011
Rémunération du gestionnaire	9 939	8 440	34 720
Rémunération du dépositaire	293	294	1 180
Total en Dinars	10 232	8 734	35 900

NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Période du 01/04 au 30/06/2012	Période du 01/04 au 30/06/2011	Exercice clos le 31 décembre 2011
Primes et indemnités	4 475	4 488	18 000
Jetons de présence	3 342	3 375	13 540
Redevance CMF	710	603	2 480
Honoraires	2 228	2 234	8 960
Autres	1 061	1 088	4 213
Total en Dinars	11 816	11 788	47 193

NOTE N°4.5 : RÉSULTAT DE LA PÉRIODE

	Période du 01/04 au 30/06/2012	Période du 01/04 au 30/06/2011	Exercice clos le 31 décembre 2011
Résultat d'exploitation	3 053	20 482	25 482
Résultat non distribuable (*)	114 507	11 917	-159 705
Total en Dinars	117 560	32 399	-134 223

(*) Le résultat non distribuable de la période s'analyse comme suit :

	Période du 01/04 au 30/06/2012	Période du 01/04 au 30/06/2011	Exercice clos le 31 décembre 2011
Variation des plus ou moins-values potentielles	129 945	1 957	2 347
Plus ou moins-values réalisées	-12 969	11 121	-152 496
Frais de négociation	-2 469	-1 161	-9 556
Total en Dinars	114 507	11 917	-159 705